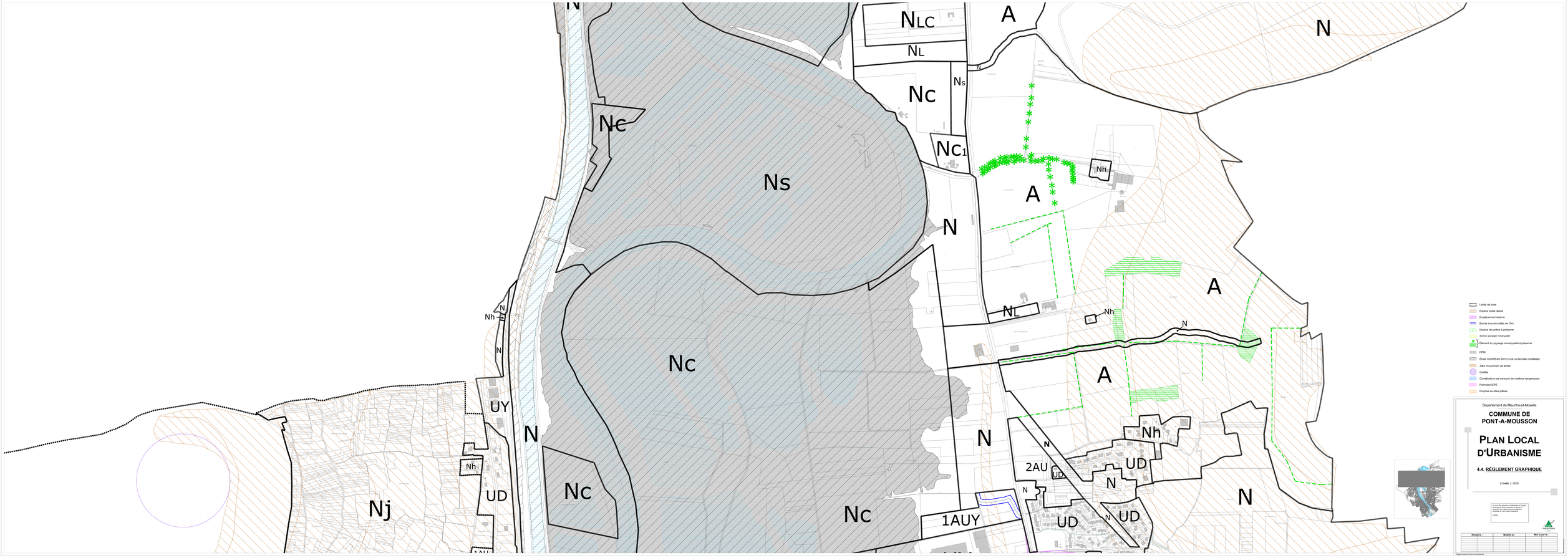
N
NLC
A
N
NL
Nc
Ns
Nc
Nc1
Nh
A
Ns
N
A
NL
Nh
N
A
Nc
A
Nh
N
N
UY
N
Nh
2AU
UD
UD
N
N
Nh
UD
Nc
Nc
1AUY
UD
N
UD
Nj
1AU
Limite de zone
Espace bâtiment classé
Emplacement réservé
Bande inconstructible de 10m
Espace de jardins à préserver
Secteur paysager remarquable
Élément du paysage remarquable à préserver
PPRL
Étude SOGREAH 2010 (crue centennale modélisée)
Aléa mouvement de terrain
Cavités
Canalisations de transport de matières dangereuses
Périmètre ICPE
Emprise de sites pollués
Département de Meurthe-et-Moselle
COMMUNE DE
PONT-A-MOUSSON
PLAN LOCAL
D'URBANISME
4.4. RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Échelle 1 / 2000
Ce document fait annexe à la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2013 prescrivant la mise en élaboration du plan local d'urbanisme et définissant les modalités de la concertation.
Le Maire,
Révision le :
Modifiée le :
Mis à jour le :
Origine : Cadastre 2010 © Mairie de Pont-à-Mousson